



## APPEL À CONTRIBUTIONS

Le Fotomat (Clermont-Ferrand) et l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement Public (APPEP), par son antenne régionale auvergnate, lancent un appel à contributions autour de la notion de l'invisible. Cet appel s'adresse aussi bien aux arts numériques, à la chorégraphie, à la musique, à la performance, à la photographie et la peinture qu'à la philosophie, la sociologie, l'anthropologie, et aux sciences de la nature. Les contributions ou les projets soumis pourront prendre la forme de textes théoriques aussi bien que de propositions artistiques.

Cet appel a une triple finalité :

- 1) Nourrir le contenu d'une revue qui sera spécialement éditée pour l'occasion. La revue a pour vocation d'accueillir toutes les approches théoriques et formelles. Elle se veut pluridisciplinaire en mêlant les sciences et l'art.
- 2) Susciter la participation à une résidence au Fotomat où du 25 avril au 29 avril 2022 les artistes pourront échanger et composer autour de la notion de l'invisible.
- 3) Donner lieu à deux jours et demi de festival au Fotomat du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2022.

Si l'histoire de la philosophie a accordé un privilège à la vue en ce qu'elle s'est voulue d'emblée théorique – *théoria* en grec signifie vision, vue – il s'en est suivi que la connaissance et la visée de la vérité ont été comprises comme ayant trait au dévoilement, à ce qui se tient dans la pleine visibilité. L'invisible n'a-t-il alors de sens que négatif : comme ce qui se tient encore hors de la vue (sensorielle ou de l'esprit) et qui attend son prochain dévoilement ? Faut-il comprendre l'invisible comme ce qui en droit, sinon en fait, appartient à la visibilité – un visible en puissance à défaut de l'être en acte ?

Or n'est-il pas possible de comprendre autrement cette notion – en la détachant de la visibilité ? N'y aurait-il pas un invisible qui, précisément, ne relèverait pas du régime de la visibilité ? Est-ce à dire alors qu'il échappe à toute prise rationnelle ? Est-ce à dire qu'il n'appartient pas à ce monde ? Mais alors que pourrait-il signifier ? À quelles expériences humaines renvoie l'idée d'invisible ? À celles de la limite ? Et comment le « montrer » sans le dénaturer ?

Nous pouvons alors identifier, à la croisée de ces deux approches, plusieurs pistes de réflexion possibles :

- 1) Quel rapport l'activité artistique entretient-elle avec l'idée d'invisible ? Y a-t-il une épiphanie de l'invisible dans la forme artistique ? Faut-il que l'œuvre d'art rende visible ce qui ne relève pas de la visibilité ?

2) On peut interroger l'invisible dans sa dimension anthropologique et sociologique : les religions peuvent-elles être ramenées à une institution administrant la sphère de l'invisible ? Le sacré d'une part, et le divin d'autre part, peuvent-ils se rattacher à cette dimension de l'invisible ? Et qu'est-ce qu'inventent les hommes pour se mettre en rapport avec l'invisible ?

3) De façon élémentaire, l'invisible se donne d'abord comme du visible non perçu. C'est pourquoi il serait intéressant d'interroger l'expérience de la cécité où le sujet est confronté à ce qu'il ne peut voir. Toutefois, ne peut-il pas « voir » autrement ? Ne faudrait-il pas ici déconnecter le voir du sens de la vue ? De même, y a-t-il seulement un invisible pour les aveugles ? Ou bien parler d'invisible ne relève-t-il pas du seul point de vue des voyants ?

4) Dans le domaine de la science, l'invisible travaille à plusieurs niveaux : au niveau des objets (l'infiniment petit, les insectes minuscules, les microbes, etc., mais aussi, dans l'autre sens avec l'infiniment lointain dans l'univers) ; au niveau du caché, du recouvert (que l'on pense à la médecine où il a fallu aller « voir » à l'intérieur du corps), ou encore du replié (la chimie doit révéler les éléments constituants) ; au niveau épistémologique de la preuve : prouver, est-ce faire voir une relation de nécessité entre la cause et son effet ? Mais qu'est-ce que voir ici ?

5) Dans le domaine de la philosophie, et plus particulièrement de la phénoménologie, on peut s'interroger sur la possibilité d'un apparaître de l'invisible. De même, il est possible de revenir sur le prisme de la vue pour décrire l'activité de la raison.

6) Dans le domaine politique et social, il importe de s'interroger sur ce que signifie l'invisibilité et la visibilité des corps. Des individus sont invisibles dans l'espace public, d'autres très ou trop visibles : cette dichotomie catégorielle visible/invisible est-elle pertinente pour décrire certains faits sociaux ? Et quel rapport les pouvoirs entretiennent-ils avec l'invisible ?

Ce ne sont ici que des pistes possibles d'exploration, qui ne prétendent en aucun cas à l'exhaustivité. Elles ont pour fonction d'ouvrir les possibles, de nourrir peut-être des démarches artistiques, de susciter l'analyse sous toutes ses formes – et donc pas seulement sous la forme de textes théoriques.

Les propositions pour l'édition de la revue doivent nous parvenir au plus tard au 15 mars 2022 aux adresses suivantes : [lefotomat@gmail.com](mailto:lefotomat@gmail.com) ; [bertrand.nouailles@orange.fr](mailto:bertrand.nouailles@orange.fr); [alvilain2006@yahoo.fr](mailto:alvilain2006@yahoo.fr) ; [jonzbass@yahoo.fr](mailto:jonzbass@yahoo.fr)

Pour le travail en résidence, il faut contacter le Fotomat : [lefotomat@gmail.com](mailto:lefotomat@gmail.com)